

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 50 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.



ALLEMAGNE. — *Francfort, 18 août.*

On écrit de Munich, 11 août :

« Hier et aujourd'hui de nouvelles conférences ont encore eu lieu entre les membres du congrès des monnaies pour les états de l'Allemagne méridionale. On dit que quelques-uns de ces états, notamment Bade et la Hesse grand-ducale n'ont adhéré que conditionnellement aux résolutions du congrès et que dans les deux dernières séances on est encore tombé d'accord, au sujet de quelques différends qui ne consistaient qu'en dispositions accessoires. On a pu en juger ainsi parce que les plénipotentiaires administratifs qui sont demeurés à Munich après le départ des membres chargés de débattre la partie technique des questions se disposent aussi pour leur départ.

» Ainsi nous aurions maintenant, au lieu du pied de 24 florins légalement en usage, celui de 24 florins 30 kreuzer et le pied de 24 florins 40 kr. ou pied d'écus de Brabant récemment en usage viendra aussi à cesser. Le pied monétaire prussien comporte aussi il est vrai 24 florins 30 kr., mais les frais de fabrication de monnaies doivent encore y être ajoutés et avec eux le marc d'argent fin sera ainsi monétisé à environ 24 fl. 48 kr. Si cela était vrai et avec le nouveau système monétaire de l'Allemagne méridionale, il faudrait évaluer de nouveau le cours de l'argent de Prusse. »

(*Mercur de Souabe.*)

— La *Gazette d'Augsbourg* contient des nouvelles de Naples, en date du 8 août, d'après lesquelles on aurait reçu à Naples, la veille, une dépêche télégraphique portant que la tranquillité est entièrement rétablie à Catania et dans le reste de la Sicile.

— Le *Diario di Roma* a reçu par voie extraordinaire des nouvelles de Palerme, datées du 24 juillet, suivant lesquelles aucun cas de choléra ne s'était plus offert depuis trois jours.

— On écrit de Constantinople, 26 juillet :

« Le sultan et Méhémet-Ali, avertis par les cabinets européens que ceux-ci étaient décidés à empêcher le renouvellement des hostilités entre ces deux princes, avaient, par suite de ces représentations, épuisé leurs ressources pour maintenir un vaste établissement militaire, mais ils ont reconnu depuis, que la meilleure politique à adopter pour le présent, était de mettre de côté leur vieille animosité et de vivre ensemble dans la meilleure intelligence possible.

» La première ouverture relative à une réconciliation fondée sur des bases plus solides que les conditions contenues dans le traité de Kintayah, a été faite par Méhémet-Ali. En le faisant, il a déclaré qu'il était prêt à dissoudre son armée et à désarmer sa flotte, si la Porte accédait à ses propositions. Sa demande, qui avait pour objet de garantir le droit de succession du gouvernement de l'Egypte et de la Syrie à son fils Ibrahim et à ses descendants, a été partiellement consentie par le sultan qui a déclaré en même temps que l'admission d'un principe semblable était contraire au droit du kalifat, et qu'il demandait en sa qualité de suzerain la restitution de la Syrie, comme une compensation de la concession qu'il faisait à son vassal. Les négociations furent alors rompues par le refus de Méhémet d'adhérer à cette condition. Il est très-probable que si la Porte a consentie à ce que les négociations soient reprises par Achmet-Pacha, Méhémet-Ali se montrera plus traitable avec Achmet qu'il ne l'a été avec Tarim-Effendi.

» Comme la réduction des forces de terre et de mer de l'Egypte est inhérente à la cession de la Syrie à la Porte, et comme ce sacrifice était le seul que Méhémet-Ali pût offrir au sultan pour le rendre favorable à sa demande, il est probable que la question ne tardera pas à être résolue entre les deux parties. Si au contraire la mission d'Achmet-Pacha venait à échouer, la guerre serait alors la seule ressource de Méhémet-Ali. »

Du 19. — On écrit de Messine, le 4 août :

« On aperçut avant-hier quatre bateaux à vapeur napolitains devant notre port. Ils avaient à bord les régimens suisses que l'on attendait. Le débarquement n'eût cependant pas lieu ici, mais bien sur la côte voisine de Calabre, près de Reggio. Le général del Caretto fit prier nos intendans de se rendre auprès de lui, afin de

conférer ensemble, ce qui a eu lieu. En même tems il arriva aussi des députations de Catania et de Syracuse, pour montrer leur soumission au représentant de S. M., d'où il suit que les actes criminels n'ont pas trouvé d'écho parmi les classes élevées. A ce qu'on dit les troupes suisses seront casernés à notre citadelle pour y faire une espèce de quarantaine, après quoi une partie au moins se rendra dans les provinces du sud les plus voisines de cette ville. La crainte de la maladie est encore très-grande et empêche toutes les relations. »

FRANCE. — *Paris, 21 août.*

Un traité d'amitié, de commerce et de navigation entre S. M. le roi des Français et la république de Bolivie, conclu et signé à Chuquisaca, le 9 décembre 1834, vient d'être ratifié et publié. Ce traité assure au commerce français dans la Bolivie et au commerce bolivien en France, qu'ils seront traités, sous le rapport des droits de douane, tant à l'importation qu'à l'exportation, comme la nation la plus favorisée.

— Par décision de M. le ministre de la guerre, il ne sera plus permis désormais à aucun sous-officier, de prendre du service pour le compte du gouvernement espagnol. Cette mesure a été, dit-on, motivée par les instances pressantes d'un grand nombre d'anciens gardes du corps, qui n'ont demandé à prendre du service pour la reine d'Espagne, qu'afin de pouvoir facilement passer la frontière et se rendre ensuite à l'armée du prétendant.

Du 22. — On annonce que l'amiral Rosamel va augmenter tous les cadres des officiers de la marine.

— La *Gazette Piémontaise* continue de publier en français les documents qui se rattachent à la rupture entre l'Espagne et la Sardaigne.

L'objet qu'a surtout en vue le cabinet de Turin, est de montrer qu'au point où en étaient venues les choses, il ne pouvait pas se dispenser de faire ce qu'il a fait; il termine ainsi la dernière pièce, qui est du 15 août et s'adresse au ministre plénipotentiaire anglais à Turin :

« D'après les usages suivis entre les nations européennes, rien ne s'oppose à ce que les relations commerciales soient tolérées entre les sujets des deux pays dont les gouvernemens se trouvent vis-à-vis l'un de l'autre dans une position exceptionnelle : l'Espagne elle-même maintient sans difficultés ses relations commerciales avec d'autres puissances qui n'accordent pas l'exéquatour à ses agens consulaires, et je ne sache pas, par exemple, qu'elle l'ait jamais exigé pour ceux qu'elle a à Amsterdam et à Livourne. »

Il y a dans cette dernière phrase ouverture à une transaction, et la diplomatie anglaise, qui, dans tout ce débat, s'est montrée favorable à l'Espagne, saura tirer parti de l'espèce de concession que fait le ministre sarde pour arranger le différend comme elle a arrangé celui qui s'était élevé entre le même gouvernement sarde et le Portugal. (Commerce.)

— Voici ce que publie, dans son numéro du 7 août, le *Diario do Governo*, journal officiel du gouvernement portugais :

« Lisbonne, le 6 août.

» Les dépêches officielles, reçues aujourd'hui, annoncent que l'ordre se rétablit partout et que les populations ont hautement manifesté leur antipathie pour les rebelles.

» Le siège de Valença se poursuit activement; la place est étroitement bloquée. Les autorités espagnoles ont pris les mesures nécessaires pour former un cordon sur la rive droite de Minho, afin d'empêcher toute communication avec les révoltés de Valença, où les vivres deviennent de plus en plus rares; de telle sorte que ce point, qui est le seul qui résiste encore à l'autorité légitime du gouvernement, ne saurait tarder à se rendre.

» Les rebelles qui étaient à Castello- Branco et à Abrantès, s'étant sauvés à l'approche du baron Bonfim, sont arrivés le 31 juillet dans les Sercedas, et là le maréchal Saldanha s'est réuni aux révoltés; sa force consiste en quelques détachemens des escadrons des 3^e et 4^e régimens de cavalerie, qu'on a réussi à séduire après la soumission de l'infanterie aux autorités constitutionnelles. Il règne beaucoup de mésintelligence entre ces détachemens, dont